

en ce moment d'empêcher la prolifération des armes atomiques et de faire comprendre les expériences souterraines dans le traité qui interdit les essais atomiques effectués dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.

Le Canada participe aussi directement aux travaux de l'ONU comme membre de ses divers organismes, y compris les 13 institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont le siège se trouve au Canada. La 15^e session de l'Assemblée de l'OACI s'est tenue à Montréal en 1965 et l'Assemblée se réunira de nouveau en 1968.

En 1967, le Canada termine son mandat de trois ans auprès du Conseil économique et social, mais il demeure membre de la plupart des importants organismes subsidiaires du Conseil, tels que la Commission économique pour l'Amérique latine, le Comité de programme et de coordination, la Commission pour le développement social, le Comité intergouvernemental du Programme alimentaire mondial de l'ONU-FAO, la Commission de la statistique, la Commission des stupéfiants et le Comité du logement, de la construction et de la planification.

Le Canada fait aussi partie du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Conseil du développement industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), organisation de formation récente qui remplace le Comité pour le développement industriel. Le Canada est directement engagé au sein du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et au Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HRC) (depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a accueilli environ 300,000 réfugiés d'outre-mer).

Le Canada est membre de 16 organes subsidiaires de l'Assemblée générale, y compris le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, la Commission du désarmement, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes. Le Canada maintient des missions permanentes tant au siège de l'ONU à New York qu'à l'Office européen de l'Organisation à Genève.

Le Canada fournit 3.17 p. 100 du budget ordinaire de l'Organisation et sa part est la sixième en importance. En 1966, la part du Canada des dépenses brutes de 131,167,000 dollars canadiens a été d'environ \$3,480,000 et sa quote-part des frais d'entretien de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient (FUNU) a représenté environ 4 p. 100. Le maintien d'un contingent à Chypre a coûté environ 3 millions au pays en 1966. De plus, le Canada verse des contributions volontaires à certains programmes spéciaux de l'ONU, dont le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés au Moyen-Orient et le Programme alimentaire mondial (PAM).

La cotisation et les contributions globales du Canada à l'ONU, à ses institutions spécialisées et aux organismes connexes ont totalisé quelque 240 millions de dollars pendant la période 1945-1965 et quelque 48 millions de plus en 1966. En 1966, la quote-part (part proportionnelle de capital) que le Canada devait verser à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et au Fonds monétaire international (FMI) a été augmentée d'environ 250 millions de dollars dont 55 millions payés au cours de l'année 1966. La quote-part de 800 millions de la souscription précédente avait été liquidée en 1963.

Le Canada a été élu membre du Conseil de sécurité pour 1967-1968 après avoir déjà fait partie du Conseil en 1947-1948 et en 1958-1959.